REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt

ARRETE DU 25 JAN. 2013

Modifiant l'arrêté modifié du 25 novembre 2011 portant nomination au comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées (CTPS)

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles D. 661-1 à D. 661-11 ;
Vu l'arrêté du 14 janvier 1993, modifié par l'arrêté du 15 juin 1999, fixant la liste des organismes interprofessionnels représentés dans les sections du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2012, fixant la liste des sections pour les semences et plants des espèces ou groupes d'espèces ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2011 portant nomination au comité plénier du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées ;
Vu l'arrêté du 25 novembre 2011 portant nomination au comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées ;
Vu l'arrêté du 31 juillet 2012 modifiant l'arrêté du portant 25 novembre 2011 nomination au comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées ;
Vu l'avis du comité plénier du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées,

ARRÊTE :

Article 1er

A l'arrêté du 25 novembre 2011 sus-visé portant nomination au comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées, Article 1er :

- Section "Betteraves et Chicorée industrielle"
Au titre des *représentants de l'interprofession* : les mots "M. ARNAUD (Jean-Daniel)" sont remplacés par les mots "M. STRAEBLER (Michel)".

- Section "Colza et autres crucifères"
Au titre des *représentants des agriculteurs multiplicateurs de semences ou de plants* : les mots "M. de KERSTRAT (Jean-Louis)" sont remplacés par les mots "M. MARIE (Patrick)".

- Section "Lin et Chanvre"
Au titre des *représentants des agriculteurs multiplicateurs de semences ou de plants* : les mots "M. de GUILLEBON (Philippe)" sont remplacés par les mots "M. BOURDIL (Laurent)".

- Section "Maïs et sorgho"
Au titre des *représentants de l'interprofession* : les mots "M. DAVIOT (Dominique)" sont remplacés par les mots "Mme DAGORN (Catherine)".
Au titre des *représentants des obtenteurs de variétés* : les mots "Mme CAMBOLIVE (Maddy)" sont remplacés par les mots "M. BOULCH (Guénolé)".

- Section "Plantes fourragères et à gazon"
Au titre des *représentants des établissements producteurs de semences ou plants* : les mots "M. MOTHE (Guillaume)" sont remplacés par les mots "M. GRATADOU (Philippe)".

- Section "Plantes ornementales, à parfum, médicinales et aromatiques"
Au titre des *représentants de l'interprofession* :
les mots "M. ARNAUD (Jean-Daniel)" sont remplacés par les mots "M. DAVIOT (Dominique)" ;
les mots "M. GUEIRARD (Michel)" sont remplacés par les mots "M. de CHAUMONT (Emmanuel)" ;
les mots "M. MOINET (Philippe)" sont remplacés par les mots "M. MERCIER (Mikael)".

- Section "Plantes potagères et maraîchères"
Au titre des *experts scientifiques* : les mots "Mme BRIARD (Mathilde)" sont remplacés par les mots "M. GEOFFRIAU (Emmanuel)".
Au titre des *représentants de l'interprofession* : les mots "M. ARNAUD (Jean-Daniel)" sont remplacés par les mots "M. DAVIOT (Dominique)".

- Section "Plantes protéagineuses"
Au titre des *représentants des établissements producteurs de semences ou plants* : les mots "Mme CASSIGNOL (France)" sont remplacés par les mots "Mme CARRÉ (Laurence)".

- Section "Tournesol, soja, ricin"
Au titre *des représentants des établissements producteurs de semences ou plants* :
Les mots "M. de GINESTOUS (Georges)" sont remplacés par les mots "M. MARIE (Patrick)" ;
les mots "de KERSTRAT (Jean-Louis)" sont remplacés par les mots "M. BOURDIL (Laurent)".

- Section "Vigne"
Au titre des *instituts techniques* : les mots "M. BOURRIÉ (Bruno)" sont remplacés par les mots "M. BINTEIN (Yann)".

Article 2

Le Directeur Général de l'Alimentation est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 25 JAN. 2013

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt,

Pour le ministre et par délégation

Le Directeur Général de l 'Alimentation

Patrick DEHAUMONT